

USS

# 137 550 signatures pour la 13e rente AVS

USS  
journal@sev-online.ch

**Stopper la baisse vertigineuse des rentes de vieillesse en renforçant l'AVS et les retraites par répartition : telles sont les priorités décidées par l'Assemblée des délégué-e-s de l'Union syndicale suisse (USS) le 28 mai. L'initiative en faveur d'une 13e rente AVS a été remise avec plus de 137 000 signatures. Quant à la réforme AVS 21 qui se profile comme un démantèlement des prestations sur le dos des femmes, l'USS se prépare au lancement d'un référendum.**

Les rentes de retraite figureront au cœur de l'agenda syndical ces prochains mois. Les rentes du 2e pilier sont en chute libre depuis plus de dix ans : les personnes qui ont pris leur retraite en 2019 touchent 6,8 % de moins que leurs collègues partis deux ans plus tôt, alors que les cotisations ne cessent d'augmenter. Les femmes sont les plus touchées, puisque leurs rentes de retraite sont en moyenne d'un tiers inférieures à celles des hommes.

Toutefois, la réforme de la prévoyance vieillesse doit permettre de relever le niveau des rentes pour le plus grand nombre. Il faut donc renforcer le 1er pilier et les retraites par répartition. Le dépôt de l'initiative pour une 13e rente AVS avec 137 550 signatures est à la fois un signal et une proposition très concrète dans ce sens. En effet, les rentes AVS ne suffisent pas pour vivre et perdent constamment de la valeur. Président du SEV, Giorgio Tuti a rappelé les problèmes du 2e pilier, souvent occultés : « Avec cette initiative, nous apportons une réponse aux rentes en chute libre dans le 2e pilier et nous assurons le maintien du pouvoir d'achat. »

Et pourtant, le Parlement n'hésite pas à présenter, avec AVS 21, un véritable projet de démantèlement. La moitié des personnes parvenant aujourd'hui à la retraite doit s'en sortir avec une rente mensuelle inférieure à 3439 francs. Les femmes sont encore plus durement tou-



Pour Giorgio Tuti, la 13e rente AVS apporte une réponse aux rentes en chute libre dans le 2e pilier. La rupture des négociations avec l'UE a aussi été un thème.

chées : leurs rentes sont inférieures de plus d'un tiers à celles des hommes. Pour beaucoup d'entre elles, la pauvreté durant la vieillesse est un risque bien réel. Et la situation ne fait qu'empirer : en raison des faibles taux d'intérêt, les rentes des caisses de pensions sont en constante baisse depuis plus de dix ans.

L'autre thème central de l'assemblée des délégué-e-s de l'USS, c'était la rupture des négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. C'est grâce aux positions nettes, fermes et constantes des syndicats que la protection des salaires autonome obtenue de haute lutte n'a pas été remise en question : ce constat a été le point de départ de la discussion sur la politique européenne lors de l'Assemblée des délégué-e-s. La

mise en danger des mécanismes de contrôle et de sanction ainsi que la fragilisation du service public qui auraient découlé de la signature de cet accord auraient fait payer un prix bien trop élevé aux travailleuses et travailleurs. L'engagement syndical pour de bonnes relations avec l'Union européenne se fonde sur le principe suivant : les accords conclus doivent apporter des améliorations concrètes et pas des détériorations aux gens qui travaillent en Suisse. Il faut agir contre les nouvelles formes de travail précaire et en faveur de CCT plus nombreuses, en renforçant notamment le travail syndical par-delà les frontières.

Enfin, les délégué-e-s sont revenus sur la crise du coronavirus. Dans plusieurs secteurs, la lutte contre la pandémie a exigé des efforts col-

lossaux, encore insuffisamment reconnus. Dans d'autres, elle a eu pour conséquence une augmentation du chômage et des pertes importantes de revenus. Le travail des syndicats et la solidarité des assurances sociales ont permis de limiter les dégâts. Il reste cependant beaucoup à faire : il n'est pas acceptable que la pandémie se traduise par un accroissement de la précarité et par un creusement des inégalités. En plus de soutenir la loi COVID-19 qui contient la base légale de l'ensemble des aides allouées jusqu'ici, l'USS demande donc des mesures rapides de soutien au pouvoir d'achat, avec notamment la redistribution des réserves excédentaires des caisses-maladie et une meilleure indemnisation du chômage partiel pour les bas salaires.

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S TS

### Sylvian Sahli élu vice-président

TS Le 18 mai 2021, notre président central Sandro Kälin a salué les 25 participant-e-s à l'assemblée des délégué-e-s (AD) qui s'est déroulée via Zoom. Les thèmes principaux de cette AD étaient les élections complémentaires et l'exposé sur le domaine MINERVA de CFF Cargo.

Des élections complémentaires étaient nécessaires pour occuper plusieurs fonctions de la sous-fédération TS. Par exemple il a fallu élire un deuxième vice-président central afin de représenter à l'avenir à la présidence TS la division Voyageurs des CFF. Le nouveau vice-président central présenté pour l'élection était le délégué Sylvian Sahli (TS-Romandie) qui travaille aux ateliers d'Yverdon, il a été élu à l'unanimité. Il a aussi été élu membre du comité SEV pour succéder à Roger Derungs. Pour la conférence CCT CFF, les délégué-e-s ont élu Fabrice Finck (TS-Ticino) et David Hochstrasser (TS-Nordwestschweiz) en tant que membres remplaçants. Sandro Kälin souhaite à tous les nouveaux élus beaucoup de force et de plaisir dans leurs nouvelles tâches et re-

mercier tous les collègues pour leur participation active.

#### Bilan financier positif

Pour TS, l'année 2020 fut positive sur le plan financier. Le caissier central Bruno Senn a pu présenter un rapport de caisse affichant un bénéfice. Le responsable de la Commission de gestion Markus Vetterli a remercié Bruno Senn pour sa manière soignée de gérer les comptes annuels et a demandé aux délégué-e-s d'accepter le rapport de révision. L'AD a remercié le caissier et la CG pour le travail accompli et leur a donné décharge. La cotisation de membre TS reste inchangée pour 2022, selon la décision de l'AD.

#### Rapport annuel 2020

Dans son rapport annuel 2020 très bien rédigé, Sandro Kälin a mentionné la situation très difficile liée au coronavirus. Avec le semi-confinement dès le 16 mars 2020, toutes les séances et les assemblées de membres ont dû être reportées. Il a été très difficile d'organiser et de coordonner les séances

et les autres rendez-vous. Malgré tout, les affaires ont continué, de même que les négociations. Tout le monde a dû bien vite apprendre comment participer aux visioconférences. Les détails se trouvent dans le rapport annuel qui figure sur le site internet TS.

Nos orateurs Beat Hager et Jonas Furrer nous ont expliqué l'unité d'affaires Minerva et ses objectifs et responsabilités. MINERVA veille à un développement et une introduction optimale des changements dans toutes les unités de CFF Cargo Production. L'objectif est de garantir un développement et une application sûre, coordonnée et efficace des changements à doses mesurées et supportables pour le personnel. L'environnement et les exigences de notre clientèle changent rapidement. Ces changements nous obligent à rechercher de nouvelles solutions dans les domaines de l'automatisation, de l'optimisation du rendement et de la numérisation. Avec le projet Logistique 4.0 « En route vers l'avenir », CFF Cargo compte améliorer le rendement

grâce à l'automatisation. De plus, une meilleure ergonomie du travail et un plus grand attrait des profils professionnels sont visés grâce aux projets partiels suivants : dernier kilomètre exploitation par une personne; attelage automatique, en fonction dès juin 2021 sur le réseau national; essai de frein automatique; manœuvre assistée; logique de test numérique

Dans la discussion qui s'en est suivie, les orateurs ont répondu de manière compétente aux questions posées. Nous remercions Beat Hager et Jonas Furrer pour leur contribution sollicitante. Notre vœu est que les collaboratrices et collaborateurs reçoivent les moyens nécessaires afin que, lors de l'introduction des nouveaux processus, ils puissent continuer à accomplir leurs tâches de manière professionnelle et sûre.

#### Recrutement des membres

La sous-fédération TS affiche actuellement un effectif de 2151 membres. Entre janvier et avril 2021, il a été possible de recruter 36 nouveaux membres. Tous les responsables du recrutement des sections ainsi que tou-te-s les collègues sont sollicité-e-s afin d'intensifier les efforts. Pour terminer, Sandro Kälin a remercié tous les délégués ainsi que les traducteurs pour leur participation active à l'assemblée virtuelle et a formulé le vœu que l'AD 2022 puisse avoir lieu dans des conditions normales.

## SWISS

### Au mépris de la loi

SEV-GATA L'annonce par Swiss du licenciement de 780 employé-e-s, a fait l'effet d'une bombe au sein du personnel. Le personnel et les syndicats ont pourtant redoublé d'efforts pour la compagnie et pour le maintien des emplois. En 2020, nous avons mis toute notre énergie dans le paquet d'aide d'environ 1,3 milliard de la Confédération. SEV-GATA a mené de longues négociations avec Swiss sur une CCT de crise acceptée nos membres en février.

SEV-GATA exige une vraie consultation et conforme à la loi qui prévoit qu'en cas de licenciements collectifs les syndicats puissent élaborer des propositions « pour éviter les licenciements, limiter leur nombre et atténuer leurs conséquences ». En imposant une période de consultation de quelques jours, en retardant ou en ne répondant pas aux questions fondamentales et en refusant de fixer un délai réaliste, Swiss donne l'impression de ne pas s'intéresser aux propositions des syndicats.